



- Embranchement : **Arthropoda**
- Classe : **Insecta**
- Ordre : **Hymenoptera**
- Super-Famille : **Apoidea**
- Famille : **Colletidae**
- Genre : **Hylaeus**
- Espèce : ***Hylaeus signatus***  
(Panzer, 1797)

## Période d'activité

Cette espèce monovoltine (c-à-d ne réalisant qu'une seule génération par an) est estivale. Sa période de vol débute fin mai pour se terminer fin août / début septembre avec un pic d'activité sur juin/juillet<sup>1,2</sup>.

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

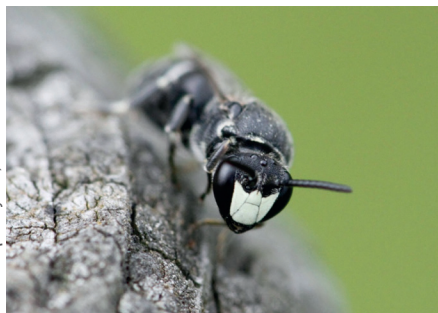
Septembre

Octobre

## Répartition géographique

L'espèce présente 2 sous-espèces à la répartition distincte : *Hylaeus signatus signatus* qui est la plus commune et *Hylaeus signatus berlandi* qui présente une aire de répartition largement plus restreinte<sup>1</sup> :

- ***Hylaeus s. signatus*** est la sous espèce que l'on rencontre dans toute l'Europe et notamment en France et en Belgique. Son aire de répartition est vaste et s'étend de l'Afrique du Nord, jusque dans les Balkans et la partie européenne de la Russie. Elle est largement présente en Europe occidentale et centrale mais pas dans l'extrême nord du continent.
- ***Hylaeus s. berlandi*** est principalement centrée sur la zone ibérique et à Madère.



# L'Hylée du Réséda

Les abeilles du genre *Hylaeus* sont de petites espèces (de 4 à 9 mm de long) aux nombreuses particularités. Abeilles dîtes primitives, elles sont très peu velues et n'ont pas de brosse de récolte sur les pattes arrières comme les autres abeilles de la famille des Colletidae. Elles transportent le pollen dans leur jabot, comme le nectar. Elles ressemblent à de petites guêpes noires, distinguables à leurs marques caractéristiques blanches à jaune pâle sur la face, d'où elles tirent leur nom d'abeilles « à face jaune ». Leurs modes de nidification et d'alimentation sont sujets à des niveaux de spécialisation plus ou moins marqués selon les espèces. L'Hylée du Réséda présentée ici, en est un bel exemple.



© Steven Falk - Hylaeus signatus mâle. Bishops Hill, Warwickshire, 2011

## Caractéristiques morphologiques

**Taille** : de 7,5 à 9,0 mm, espèce d'allure robuste et de grande taille pour le genre des Hylaeus<sup>1</sup>. Au nord de son aire de répartition (ex. Iles britanniques), leur taille peut être légèrement inférieure avec des individus de 4,5 à 6,0 mm.

**Pilosité et couleur** : corps largement noir et glabre. Les femelles présentent 2 petites taches jaunes pouvant être très réduites chez certains spécimens. Chez les

mâles, le masque facial est large et blanc, avec la bordure intérieure du clypeus noire. Leur corps est fortement ponctué. Chez les 2 sexes, les pattes sont majoritairement noires. Les basitarses postérieurs sont noirs<sup>1,2</sup>.

**Système de récolte du pollen** : transporte le pollen dans le jabot puis, le régurgite dans la cellule du nid (les Hylaeus n'ont pas de brosse de récolte, ni sur les pattes arrières ni sur la face ventrale de l'abdomen)<sup>2</sup>.



(C) Josef Dvorak, www.biolib.cz for BWARs, *Hylaeus sinatus*

**Possibles confusions :** avec les autres espèces d'*Hylaeus* présentes sur son territoire ou avec de très petites guêpes noires<sup>2</sup>.

## Habitats

L'espèce affectionne particulièrement les surfaces en friches au sol calcaire, relativement sèches, ensoleillées, et riches en plantes de réséda tels que les landes calcaires ou les friches industrielles<sup>2</sup>.

## Préférences alimentaires

Comme chez toutes les espèces de ce genre, *Hylaeus signatus* est muni d'une langue très courte. Cette contrainte morphologique est, entre autres, à l'origine de préférences nettes pour le butinage de fleurs à corolles courtes, dont le nectar est facilement accessible. Bien que

présentant un régime alimentaire varié (polylectique), *Hylaeus signatus* montre une forte préférence pour les fleurs du genre *Reseda*, notamment pour le Réséda jaune (*Reseda lutea*) et le Réséda des teinturiers (*Reseda luteola*). Mais elle peut être observée butinant des fleurs d'ombellifères, de crucifères ou encore des chardons et des ronces pour le nectar<sup>1-4</sup>.

## Reproduction et nidification

L'hylée du réséda est une espèce d'abeille sauvage solitaire monovoltine (une génération par an). Bien que non grégaire, certains rassemblements denses ont parfois pu être observés<sup>2</sup>.

Cette espèce est généralement connue pour être caulicole, c'est à dire qu'elle utilise des tiges à moelle ou des tiges creuses pour construire son nid, notamment des rosacées comme les ronces ou les rosiers. Elle délimite les cellules de son nid en utilisant des sécrétions résineuses végétales<sup>4,5</sup>. Cependant, certaines observations et études semblent montrer qu'elle pourrait présenter des modes de nidification plus variés et également nicher dans le sol (nidification terri-cole) en utilisant des galeries abandonnées, précédemment creusées par d'autres espèces d'hyménoptères<sup>1</sup>.

## Parasitisme

Elle peut être parasitée par des guêpes du genre *Gasteruption* dans certaines régions (ex. Iles Britanniques)<sup>2</sup>.

## Menaces

Cette espèce pourrait être menacée par l'intensification d'utilisation des sols et la destruction des friches à

des fins de remise en culture, de reboisement ou d'urbanisation<sup>5</sup>.

## Population et Statut IUCN

L'espèce est considérée comme abondante dans tout le Paléarctique occidental, mais aucune information n'est actuellement disponible sur la taille et la tendance de la population à l'échelle de l'Europe. De ce fait, selon la Liste Rouge des Abeilles d'Europe publiée en 2014<sup>6</sup>, l'espèce est classée comme LC (= least concern), c'est-à-dire de préoccupation mineure, espèce pour laquelle le risque de disparition est mineur.

En Belgique, l'espèce est considérée comme potentiellement en faible déclin, mais aucune menace majeure n'a actuellement été identifiée sur cette espèce à l'échelle du territoire belge<sup>5</sup>. En France, aucune évaluation n'a encore été faite dans le cadre d'une liste rouge nationale<sup>7</sup>.

## Mesures de conservation

En raison de la stabilité de ses populations (mais aussi par manque d'information localement), aucune mesure spécifique n'est actuellement mise en place en faveur de cette espèce, exception faite des mesures classiquement développées pour les insectes pollinisateurs au sens large. L'évaluation et la surveillance des populations aux échelles nationales doivent être mises en place<sup>5,6,8</sup>.

### Références

1. Michez, D., Rasmont, P., Terzo, M. & Vereecken, N. J. *Abeilles d'Europe*. (2019).

2. Falk, S. *Field Guide to the Bees of Great Britain and Ireland*. (Bloomsbury Wildlife, London Oxford New York New Delhi Sydney, 2019).

3. Bellmann, H. *Guide Des Abeilles, Bourdons, Guêpes et Fourmis d'Europe*. (Delachaux et Niestlé, 2009).

4. *Atlas Hymenoptera*. <http://www.atlashymenoptera.net/default.aspx>.

5. Lambaere, K. et al. *Species assessment of the Red List of Belgian wild bees*. (2021).

6. Nieto, A. et al. *European Red List of bees*. (2014).

7. *Museum National d'Histoire Naturelle. INPN - Inventaire national du patrimoine naturel (INPN). Inventaire National du Patrimoine Naturel* <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>.

8. Drossart, M. et al. *Belgian Red List of Bees*. (Belgium, 2019).



© Steven Falk - *Hylaeus signatus* femelle. Bishops Hill, Warwickshire, 2011